INVENTAIRE des ÉMISSIONS de POLLUANT

Vienne
département

Recensement des polluants rejetés dans l'air

par secteur d'activité

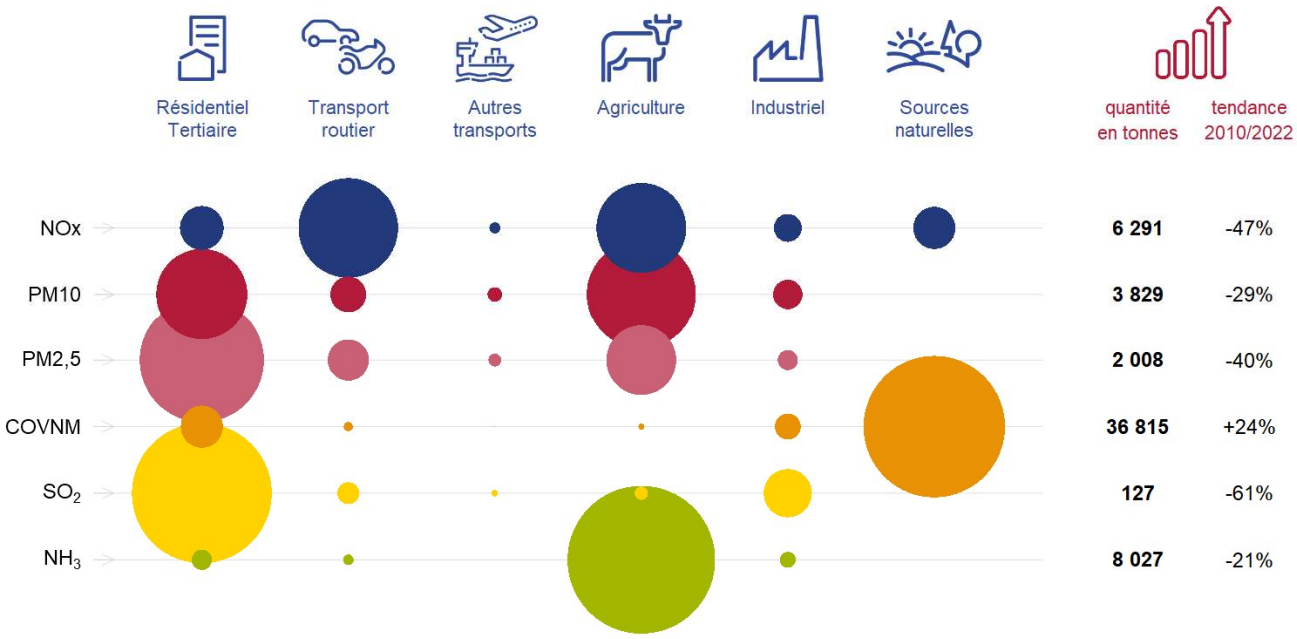

COVNM : composés organiques volatils non méthaniques NOx : oxydes d'azote PM_{10} : particules grossières
$PM_{2,5}$: particules fines NH_3 : ammoniac SO_2 : dioxyde de soufre

Dans la **Vienne**, le transport routier et l'agriculture sont les principales sources de **NO_X**. Ce polluant est aussi émis par les industries, le secteur résidentiel/tertiaire (chauffage au bois, gaz ou fioul) et les sources naturelles (prairies et forêts). Concernant les particules (**$PM_{2,5}$** et **PM_{10}**), les sources principales d'émissions sont le chauffage au bois (secteur résidentiel/tertiaire) et l'agriculture (en particulier via le travail des sols). Les **COVNM** sont quant à eux principalement émis par les sources naturelles (forêts). Les émissions anthropiques sont liées aux activités industrielles (utilisation et production de solvants, colles, peintures etc.) ainsi qu'au chauffage au bois pour le secteur résidentiel/tertiaire. Le **SO_2** est principalement émis par le chauffage au fioul et au bois (secteur résidentiel/tertiaire). Enfin, la source principale de **NH_3** est l'agriculture, et plus précisément les déjections animales et l'épandage de celles-ci sur les cultures (engrais).

Contribution du département dans les émissions régionales (2022)

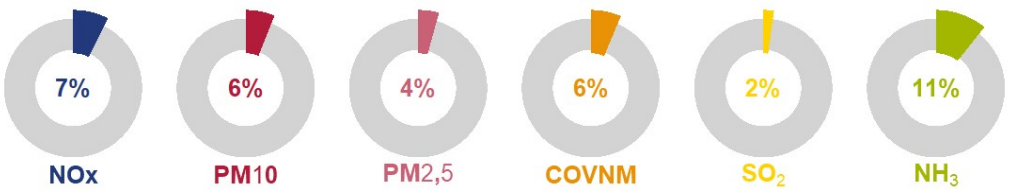

438 688 habitants
7 % de la région

7 026 km²
8 % de la région

Retrouvez les données sur notre site web
https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/dataviz/emissions

Écrivez-nous à **contact@atmo-na.org**
+ d'infos sur l'air sur **www.atmo-nouvelleaquitaine.org**

Fiche du 06/08/2025. Sources des données : inventaire des émissions 2022 Atmo Nouvelle-Aquitaine ICARE_v3.2.4_rev1 ; INSEE.